

PROGRAMME DE FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PRESENTATION DU METIER

Programme de la formation : Maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail.

PUBLIC CIBLE

Sauveteur Secouriste du Travail ayant effectué la formation initiale voulant renouveler leur certificat (même si le certificat est échu).

PRE-REQUIS

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

OBJECTIF DE FORMATION

La formation a pour objectif de s'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la victime ou aux victimes et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

1ère demi-journée :

- Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours ;
- Redéfinir le rôle du **SST** pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise ;
- Repérer les écarts du **SST** lors de ses interventions dans l'entreprise et/ou à l'extérieur ;
- Évaluation des acquis des participants ;
- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail.

2ème demi-journée :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail ;
- **Épreuves certificatives** (mises en situations, QCM, Interrogation orale, ...) ;
- Bilan de la formation.

MODALITES D'ORGANISATION

- **Durée totale minimum** : 7 heures en présentiel.
- **Effectif minimum et maximum** : Groupe de 4 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum pour un formateur

- **Les méthodes et moyens pédagogique :**

Formation réalisée avec des apports théoriques et qui privilégie nettement la pratique des gestes tout en respectant le programme officiel de l'INRS.

Méthodes : respect du rythme ternaire (Heuristique, démonstrative, applicative : mises en situation)

- **Qualification du formateur :**

Titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » valide

PROGRAMME DE FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MODALITES D'EVALUATION CERTIFICATIVE

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. La totalité de ces deux épreuves ne doit pas excéder 1 heure.

- **Épreuve certificative n° 1 :**

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur. Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

- **Épreuve certificative n° 2 :** Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 7 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité conformément aux grilles de certification INRS peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Le certificat SST (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée.

- **La durée de validité du certificat et la nécessité de suivre un MAC :**

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale

- **Possibilité de validation partielle :** Non

LE COUT DE LA FORMATION

Nous contacter : Téléphone +33 07 66 32 45 44
+33 01 46 31 46 02

Email : contact@ifps-formation.fr

CONDITION D'ACCES

Nous contacter

LIEU DE FORMATION

Adresse : 10 avenue Réaumur – 92140 CLAMART France

ACCES

Prendre le Métro ligne 13 direction Châtillon – Montrouge - Descendre a la station Châtillon – Montrouge
Prendre le Tramway T6 direction Viroflay-Rive Droite - Descendre a l'arrêt Soleil Levant / Pavé Blanc
Marcher 5 minutes jusqu'au 10 avenue Réaumur

PROGRAMME DE FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

ACCESSIBILITE



- * Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- * Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- * Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

Référent handicap : Monsieur AZIE EUSTACHE

Téléphone

+33 07 66 32 45 44

+33 01 46 31 46 02

